

slut à la prise en considération du projet de loi.

Une circulaire ministérielle annonce un prochain concours pour l'admission à des emplois de sous-chefs de musique militaire.

Les aspirants à cet emploi peuvent remettre leur demande à la Préfecture avant le deux mars courant.

La nouvelle de la prochaine convocation de deux classes de l'armée territoriale, a produit parmi les intéressés un mouvement dont on ne saurait se plaindre. Elle a fait affluer dans les bureaux de la guerre une foule de demandes d'emploi formulées par des personnes qui ne s'attendaient pas à l'appel de leur classe. Grâce à cet empressement, on pourra combler un certain nombre de vides existant actuellement dans le cadre des officiers. De plus, il sera possible de donner un commencement d'organisation au personnel médical de l'armée territoriale qui, en dépit des appels de l'administration de la guerre, n'existe pour ainsi dire qu'à l'état rudimentaire.

### Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

A la date du 7 juillet 1877 M. Deniau, directeur des travaux municipaux, adressait à M. le maire Famechon un rapport dont nous extrayons ce passage :

« J'ai expliqué à M. le Maire, dans ma lettre du 5 courant, ce qui s'est passé entre M. de Mollins et moi au sujet de la mauvaise qualité des briques approvisionnées sur le chantier de la rue Pierre de Roubaix, la veille. On me dit que M. de Mollins a exprimé le désir qu'il soit procédé à une expertise.

« L'idée me paraît excellente, pourvu qu'elle soit appliquée dans des conditions sérieuses. Il ne suffirait pas, en effet, d'appeler un expert pour visiter tel ou tel approvisionnement de matériaux dont la qualité est contestée.

« D'abord, tant que ces matériaux ne sont pas mis en œuvre, la critique n'est, en quelque sorte, que préventive, et puis les approvisionnements se faisant au jour le jour, leur qualité peut varier, d'un jour à l'autre ; l'expertise en question serait donc sans utilité. Pour que cette opération soit utilement faite, il faudrait qu'elle portât sur chaque école en particulier, aussitôt le gros œuvre activé, et avant qu'on eût posé les planchers, les enduits et les plafonds. L'expert pourrait ainsi s'assurer facilement si la construction des charpentes est irréprochable, si les ancrages sont suffisants, si l'on a bien pris les précautions nécessaires autour des cheminées, si ces cheminées elles-mêmes sont partout bien établies pour le tirage et le nettoie-ment, si les briques mises en œuvre, ainsi que les mortiers sont de qualité convenable etc., enfin, si les constructions, dans leur ensemble et dans leurs détails, répondent bien aux conditions prescrites par les règles de l'art, et par le cahier des charges.

« Une expertise ainsi faite, après achèvement du gros œuvre et avant la pose des planchers et enduits, c'est-à-dire à peu près dans l'état où se trouve actuellement l'école du Cœq-Français, serait de nature à couvrir complètement la responsabilité de l'administration et la mienne. »

Pourquoi M. le Maire n'a-t-il pas suivi alors le conseil de son subordonné ???...

Le gouvernement annonce l'intention d'affecter une somme de six milliards à l'entretien et à l'amélioration du réseau des chemins de fer et des voies navigables. M. le Préfet du Nord a nommé à cette occasion, une commission formée

Et le travail du dimanche !... Oh ! ici je suis plein de mon sujet, et en vous parlant de Cannes, je reste fidèle à la couleur locale. Quelle leçon nous donnent les Anglais, si nombreux sur notre plage ! Le hasard m'avait logé dans un hôtel essentiellement britannique, où j'étais à peu près le seul Français et le seul catholique. Le dimanche y suspendait toutes les fonctions de la vie publique et privée. L'omnibus de l'hôtel s'abstenait de la gare. Le piano se condamnait au mutisme. Si ces honnêtes insulaires avaient pu me charger de marcher, de parler, de manger et de boire pour eux, je suis sûr qu'ils n'auraient pas hésité. Le soir, un ministre à longue barbe groupait autour de lui d'innocentes miss et de jolies ladies, et on chantait sans respect humain des psaumes de David ou des hymnes de Hædel. Je me figurais, hélas ! dans ce même salon et à cette même table d'hôte un nombre égal de Français, pris un peu partout. Trois ou quatre d'entr'eux disent le benedictine. Aussitôt un sourire voltairien dessine son arc et prépare ses flèches sur les lèvres de tous les autres convives.

Après le dîner, mes cléricaux et mes cléricales s'approchent du piano, et chantent : « Esprit saint, descends en nous ! » ou : « Sans le Salut, pensez-y bien ! » — Oh ! pour cette fois, l'hilarité n'a plus de bornes. Eh bien ! je vous assure que je n'avais pas envie de rire.

Douloureux contraste ! l'hôtel ne re-

des principaux représentants de l'industrie, à l'effet de formuler le programme des travaux qui intéressent plus particulièrement la région du Nord. D'après des renseignements puisés à bonne source, le canal de la dérivation de la Deule autour de Lille, qui importe au plus haut degré à la prospérité du canal de Roubaix s'y trouve compris. Mais il rencontre une vive opposition de la part de M. le Maire de Lille.

La question sera débattue, dans une réunion qui doit avoir lieu à la préfecture du Nord samedi à 2 heures. Elle sera défendue par M. Bertin, ingénieur en chef de la Navigation. Le Maire de Roubaix, qui a sollicité l'autorisation d'assister à la séance au même titre que M. le Maire de Lille, et le président de la Chambre de commerce, qui a été convoqué, ne manquera certainement pas de faire valoir les raisons d'intérêt général qui militent en faveur de ce projet.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant du vote qui aura été formulé.

M. Henri Duquenne-Stopin, cordonnier-botier, 90, rue Blanchemaille, nous prie de dire qu'il n'a rien de commun avec l'individu arrêté avant-hier pour tentative de meurtre.

On annonce l'arrivée prochaine à Lille de la Société des Montagnards béarnais qui vient de donner des concerts populaires dans les principales villes du centre et du Nord de l'Europe.

Dimanche prochain à 3 heures, aura lieu à l'Hippodrome lillois le 5e concert de la Société symphonique de Lille, dirigée par M. Paul Marun. — Le célèbre violoniste Marsick, dont la réputation a été consacrée par les éloges unanimes de la presse, prêtera le concours de son talent à cette fête musicale dont nous publierons demain le programme des plus attrayants.

La nuit dernière, le nommé Louis Huilbau, âgé de cinquante ans, né à Paris, chef de cuisine dans un restaurant de Lille, s'est suicidé en s'empoisonnant dans sa chambre.

Guilbau vivait séparé de sa femme et de ses enfants. Il avait été autrefois employé aux Tuileries et argenterie de l'Empereur. Il avait conservé, comme il le disait souvent, un poison violent dont il se servait alors pour le nettoyage de son argenterie, du cyanure de potassium, probablement.

Sa séparation d'avec sa famille avait amené chez lui, dans les derniers temps, un dégoût profond de l'existence et il avait annoncé à l'avance son projet d'en finir avec la vie.

Les journaux de Paris mentionnent en ces termes la mort malheureuse d'un jeune homme appartenant à une des plus honorables familles de Lille :

Le cadavre d'un sergent-major du 124e régiment de ligne, Auguste Tilloy, a été trouvé gisant dans l'entrevoie, sur la ligne de Versailles, à la hauteur du pont de la rue Gardinet. On suppose que ce militaire, qui portait une très grave blessure à la tête, se sera penché imprudemment en dehors d'un wagon, et se sera heurté la face contre une des colonnes du pont. Il paraît que la mort a été instantanée. Après les constatations nécessaires, le cadavre du défunt a été transporté à l'hôpital Saint-Martin.

### Ephémérides Roubaisiennes

7 Mars 1791. — 17 ventôse an II de la République Française, une et indivisible.

celui-là ! Vous connaissez, au moins par ouï-dire, ces parcoures, ces premières étapes de la Corniche, qui n'us font passer, en une heure, d'enchantements en ravissements et d'enthousiasmes en extases. Chaque coup de sifflet du machiniste, — qu'enverraient ceux de l'Opéra, — découvre à vos yeux un nouveau paysage, ou plutôt c'est le même paysage qui se déroule, s'étend, se reploie, se colore, s'assombrit, s'éclaircit, se métamorphose à chaque spirale de cette fumée qui va se perdre dans le bleu du ciel. A travers les grands troncs et les branches inférieures des oliviers gigantesques, l'œil voit fuir, comme dans un rêve, les sinuosités de la plage, la frange d'écume des vagues, les bateaux amarrés sur la grève, le cap et le fort d'Antibes, le scintillement de ces îlots paisibles, qui, plus heureux que les vieilles figures, cachent un diamant dans chacune de leurs rides. Le regard, s'élevant un peu plus haut, monte jusqu'au vaste amphithéâtre des Alpes-Maritimes, et l'on se demande avec surprise s'il est possible que cette neige soit si proche, voisine de cette flore ultra-méditerranéenne, et quels moyens ont pris ses rayons de soleil pour rester si chauds en passant sur ce blanc tapis. Mme de Girardin nous avait parlé d'un paradis de neige, et je crois bien, ma chère lectrice, qu'il s'agissait du mariage. Mais un calorifère de neige ! c'est plus rare. Un raffinement de coquetterie, cette couronne neigeuse sur cette coupe de fleurs ; quelque chose comme une donai-

visible, des commissaires se transportant en l'Eglise de Roubaix et dressent inventaire de tout ce qui pouvait encore s'y trouver « en métal d'argent, or, etc. ». La révolution procéda avec ordre et régularité d'écriture à ces dépradations légales. Un premier acte constatait les existences ; un second, exécuté par d'autres agents, venait prendre possession des richesses inventoriées. Les deux pièces servaient de contrôle réciproque.

### Ephémérides Tourquennoises

7 Mars 1789. — Le bailli de Tourcoing reçoit de Versailles, les ordonnances de convocation des Etats-Généraux. Il y est statué que 9 jours après la réception, les habitants doivent se réunir en assemblée générale afin de nommer les délégués tourquennois chargés de se rendre à Lille, comme électeurs, pour procéder à l'élection des 24 députés du bailliage.

Dans la nuit du 4 au 5 une tentative de déraillement a été constatée sur la ligne de Lille à Comines, près du passage à niveau de la Drève, territoire de Verlinghem. Le chef de district Rigalinski s'aperçut vers six heures du matin qu'un s'avant placé sur les rails de fer s'était enfoncé dans les rails de fer. Ces obstacles devaient certainement faire dérailler le train. On a trouvé dans le fossé d'autres bordures. Est-ce le fait de la malveillance d'une ivrogne ? On l'ignore encore. Toujours est-il qu'on recherche activement l'auteur de cette criminelle tentative.

Par décret en date du 3 mars, les électeurs du canton de Lens sont convoqués pour le dimanche 24 mars courant, à l'effet de nommer un conseiller d'arrondissement en remplacement de M. Déprez, élu conseiller général.

Avant-hier soir, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une dépendance du château de M. le baron de Hancourt à Wambrechies. Une bonne chargée de prendre le soir des vêtements dans une alcove, s'y rendit avec une chandelle allumée. Bientôt on s'aperçut du feu ; on en vint facilement maître. Les dégâts s'élevèrent à 600 francs.

La souscription ouverte en faveur de la veuve du commissaire et du brigadier de police tués en procédant à l'arrestation d'un malfaiteur, a produit, à Anzin, 3.791 fr. 80 c., et, à Valenciennes, 3.194 fr. Il faut ajouter les offrandes reçues en dehors des souscriptions, soit 685 fr., ce qui donne un total de 7.653 fr. 80 c.

La gendarmerie de Quesnoy a amené mardi à la maison d'arrêt de Lille, le nommé Augustin L..., cultivateur, âgé de 63 ans, prévenu de complicité dans l'infanticide commis récemment par la servante dont nous avons rapporté l'arrestation, à la suite de la découverte d'un cadavre d'enfant nouveau-né dans la Lys.

Les morts accidentelles se suivent rapidement dans notre région du Nord.

A Cantain, canal de M. Sniere, on a retiré noyé du canal de Saint-Quantin, L. Nilson, âgé de 65 ans, demeurant à Cambrai.

Dans la Sambre, on a aussi retiré hier le cadavre d'un inconnu.

A Dunkerque, un nommé King, étant ivre, est tombé dans le canal de la Gunette où il s'est noyé.

Enfin à Bouchain, c'est un nommé Ch. Lermite, âgé de 55 ans, qu'on a retiré de l'Escaut où il a trouvé la mort.

Dimanche, vers sept heures du matin, Auguste Leduc, âgé de 40 ans, demeurant à Estaires, s'introduisit l'aidé d'escalade dans le grenier de M. F. Becou. Mais celui-ci avait entendu le bruit, il monta au grenier armé d'un fusil et fit feu sur le voleur. Leduc tomba ; il avait reçu la charge presque à bout portant dans la poitrine. Sa position est désespérée.

### Etat-Civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 4 mars. — Henri Mersmann, rue de la Guinguette, 38. — Anna Gallois, rue de Lannoy, 122. — Angèle Baudouin, rue Duflot, 10. — Léon Mathieu, rue de Beaurewaert, 97. — Léon Raoul, Hôtel-Dieu. — Jean-Baptiste Vanoverhetevel, au Petit-Beaumont, 44. — Jeanne Dumazy, rue de Ste-Elisabeth, cour Desruaux. — Jeanne Prato, rue de Croix, 40. — Henri Bossuyt, rue des Fleurs, cour Desruaux, 48. — Jules Honoré, rue Notre-Dame, 51. — Désiré Henriet, Grande-Rue, cour Renaux, 7. — Henri Denacher, rue des Récollets, cour Pollets, 4. — Julia Daelman, rue de Mouvaux, cour d'Italie, 7. — Maurice Plady, rue Jacquart, 34. — Marie Lesage, rue de l'Alouette, fort Lepers, 22.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 4 mars. — César Dubreque, 7 mois, rue du Pile. — Marie Hollemart, 69 ans, propriétaire, rue de Lille, 26. — Coralie Bouché, 42 ans, ménagère, rue

Archimède, cour Cliequet, 10. — Debequoy, présenté sans vie, rue de la Guinguette, cour Duterte, 2. — Marie Haillez, 90 ans, rue du Fontainoy, 45. — Louis Denys, 40 ans, teinturier, et Isabelle Pintelou, 55 ans, tisserand, et Marie Verbrugghen, 19 ans, tisserand. — Charles Misson, 27 ans, déboureur, et Marie Vanmelder, 39 ans, soigneuse, et Pierre Moons, 24 ans, tisserand, et Jeanne Desmet, 22 ans, tisserand. — Eugène Callier, 34 ans, épicière, et Céline Relof, 26 ans, sans profession. — Louis Baert, 45 ans, tisserand, et Joséphine Delannoy, 40 ans, lessiveuse. — Philippe Lebeque, 24 ans, tisserand, et Marie Renard, 21 ans, tisserand. — Camille Becue, 23 ans, charbon, et Marie Devaere, 21 ans, tisserand. — Octave Mansart, 23 ans, domestique, et Céline Gréteur, 21 ans, couturière. — Auguste Vandeweyer, 25 ans, tisserand. — Florence Stoffiers, 20 ans, soigneuse. — Auguste Gannick, 30 ans, journalier, et Julia Crémont, 27 ans, ourdisseuse, et François Jolilekade, 22 ans, tisserand, et Charlotte Verniers, 19 ans, peignuse. — Augustin Bohde, 55 ans, menuisier, et Marie Leclercq, 21 ans, lessiveuse. — Jules Lepereq, 25 ans, maréchal-ferrant, et Elisabeth Siah, 24 ans, cuisinière. — Adolphe Serrus, 27 ans, fleur, et Pauline Beun, 17 ans, rattacheuse. — Jean-Baptiste Carholouwe, 39 ans, tisserand, et Hyacinthe Lecante, 24 ans, soigneuse. — Emile Dehuino, 24 ans, tisserand, et Clémence Cedron, 22 ans, tisserand. — Charles Montagnies, 29 ans, teinturier, et Olympia Housseux, 23 ans, journalière. — Séraphine Vancaes, 25 ans, tisserand. — Louis Debruyne, 21 ans, tisserand. — Louis Lemahieu, 23 ans, rentreux, et Joséphine Cuvelier, 21 ans, soigneuse. — Louis Perche 26 ans, tisserand, et Eliza Debarbes, 19 ans, tisserand. — Adolphe Provoeyeur, 31 ans, domestique, et Amélie Ninq, 28 ans, cuisinière. — Pierre Goossens, 18 ans, apprêteur, et Julienne Lefebvre, 20 ans, rattacheuse. — Pierre Vancorayest, 23 ans, emballer, et Alphonse Trompette, 23 ans, soigneuse. — Jean-Baptiste Lours, 21 ans, tisserand, et Rosalie Bourgeois, 32 ans, couturière. — Charles Morel, 26 ans, ourdisseur, et Sophie Gatrix, 20 ans, bobineuse. — Jean Couteau, 32 ans, rotier, et Païme Carbon, 29 ans, dévideuse. — Théophile Detourmay, 17 ans, garçon boucher, Céline Dérivé, 19 ans, dévideuse. — Henri Decker, 24 ans, fleur, et Marie Severi, 22 ans, tisserand. — Edouard Hollemart, 24 ans, apprêteur, et Maria Delporte, 24 ans, bobineuse. — François Lestrez, 23 ans, menuisier, et Julia Ghesquière, 17 ans, visiteuse de pièces. — Jean Baptiste Rodet, 26 ans, domestique, et Fideline Florin, 24 ans, servante. — Louis Lermidet, cordonnier, et Hortensie Lezy, 36 ans, tisserand.

### Etat-Civil de Tourcoing.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 6 mars. — Emile et Gustave Fiat, jumaux, à la Blanche-Porte. — René Leclercq, rue Delbaye. — Marie Charlet, rue des Poutrais. — Auguste Mespelaeere, rue Verte. — Jean-Baptiste Deschamps, rue de Guisnes. — Georges Plantefève, rue des Piats.

### CONVOIS FUNÈRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille BOSSUT-LEROUGE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de dame Rosalie-Lucie LEROUGE, décédée à Roubaix, le 6 mars 1878, dans sa 85e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le jeudi 9 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Parvains, n° 68.

Un Obsequiel annuel anniversaire sera célébré en l'église des Révérends Pères Récollets, à Roubaix, le mardi 12 mars 1878, à 10 heures 1/2, les lundis à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Louis SALLEBER, décédé à Roubaix, le 11 février 1861, à l'âge de 73 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Une messe de convoi et un obit à domicile seront célébrés par M. le Maire, en l'église paroissiale de Saint-Christophe, à Tourcoing, le samedi 9 mars 1878, à 7 heures et 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis TORCO, décédé accidentellement le 7 février 1878, à l'âge de 46 ans et d'un mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

### ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux éditions du journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve 17.

### Pianos

Location et réparation, rue du Fontainoy, 58. — 1517

rière aux beaux cheveux d'argent, qui accompagne au bal sa petite fille pour mieux faire valoir la fraîcheur de son teint, l'éclat de ses yeux, l'or de sa chevelure, l'élégance de sa taille, le bouquet de sa ceinture et le charme de ses vingt ans !... Nous arrivons, et tout d'abord on s'inquiète. Comment un si petit chalet pourra-t-il contenir tant d'amis ? La plus belle moitié du genre humain, — et Dieu sait si elle est bien représentée ! — trouvera peut-être à s'asseoir ; mais l'autre ? Eh bien, si ! le fait, on restera debout, et les oreilles auront vite fait d'indemniser les jambes. Non ! nous réajustons tous à nous caser. Quel public ! Je n'en voudrais pas d'autre, si j'étais jeune, et si l'envie me prenait d'écrire une pièce de théâtre. Ce n'est d'ailleurs une parterre de rois, — où y a-t-il des rois, et qu'en ferais-je, du moment que vous ne me rendez pas le mien ? — C'est l'heureux assemblage de tout ce qui peut flatter, chez l'artiste, un sentiment meilleur que l'amour propre, de tout ce qui peut donner aux suffrages plus de valeur et aux applaudissements plus de prix ; c'est la fleur du panier, une fleur animée, vivante, intelligente, souriante parlante et attentive, et si attrayante que, lorsqu'elle vous prie de vous taire, il est permis de lui répondre : Madame, vous regarder, c'est donc parler ?... Ce sont les plus gracieuses promesses de bienveillance sans banalité, d'élégance sans faste, de délicatesse sans fadeur, de finesse sans

malice, de discernement dans la louange, de tact et de goût dans le libre échange entre l'auditoire et l'artiste.

C'est M. Charles Deslys qui ouvre le feu ; ce feu d'honneur ne s'éteint pas ; il manœuvrera ni le pétilement, ni les étincelles l'auteur du *Secret de Madeleine* et de vingt autres romans qui savent intéresser la bonne compagnie sans aucune concession à la mauvaise, nous raconte une simple et touchante histoire qu'il vient d'écrire tout exprès pour son ami Nadaud, et que vous lirez un de ces matins, si ce n'est déjà fait, dans le supplément du *Figaro* : le *Porte-Monnaie de ma grand-mère* ; je parierais que cette grand-mère fraterniserait volontiers avec celle des *Lunettes* ont porté bonheur à notre cher poète Hippolyte Mathon ? Puis une charmante jeune fille, Mlle Polonaise, nous lit avec une émotion sincère et une grâce communicative une de ces jolies nouvelles de dans la chanson. Une jeune femme, Mme Harsbelot, lui succède, et dans un récit dont elle est l'auteur et qu'elle dit à merveille, nous arrache cette petite larme, préférable à tous les bravos. Que dire de l'aimable maître du logis ? Il est content, il est heureux, il sait d'avance que toutes les sympathies lui sont assurées, et qu'il n'y aura pas une fausse note au milieu de ces harmonies familières. Jamais il n'aura eu plus de jeunesse et de verve. Nul ne possède mieux que lui le secret de cet attendrissement qui se fonde dans un sourire, ou de cette douce

gaieté qui finit par avoir envie de pleurer. C'est bien là le rayon d'avril, baigné de rosée matinale, un humidité d'une bienfaisante onde. Si j'espérais être embrassé par la moindre des admiratrices de Nadaud, je ne laisserais pas échapper cette belle occasion d'ajouter l'air de savoir le grec, et de citer une centième fois le *harmônion gelasas* du vieux Homère. Quelle exquise sensibilité dans le *Grand-Père* ! — « Grand-père, vous n'êtes pas vieux ! et comme c'est chanté ! quelle perfection de nuances ! Assurément, cette voix n'est pas précisément celle de Faure, de Diaz de Souza ou de Bouby ; elle ne ferait pas même trembler Lassalle. Mais avec quel art elle tire parti de ce qu'elle a et de ce qu'elle lui manque ! Semblable aux causes spirituelles, — y en a-t-il encore ? — elle fait deviner ce qu'elle ne dit pas ; elle met son auditeur de moitié dans ses confidences ; elle nous présente le sentiment l'idée en d'agréables alternatives de clair-obscur et de demi-teintes ; pas une intention n'est en défaut ; pas un mot n'est perdu, et on se croirait, si on le laissait tomber, plus bête qu'il ne convient à un ami de Nadaud.

Quoi de plus amusant que le dialogue, au coin d'un bois, — du bois de l'Estère, peut-être, à deux pas de l'auberge des Adrets, — entre ce voleur si poli, et ce voyageur si poltron. Deux voyageurs appuient les courtoises requêtes de l'un et dédaignent les capitulations spontanées de l'autre. Et ce bon gros joufflu qui arrive de Gonesse pour être boulan-

Architecte Industrielle  
V. DUBREUIL, ingénieur-architecte, présentés des constructions et des installations d'usines, rez-de-chaussée métalliques bies à grande portée supprimant 70 0/0 des colonnes ; constructions métalliques et autres, économiques. 14945

Agences Immobilières  
Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris, 14067

Epiceries - Comestibles  
OUDAR-FLOREN, rue Inkermann, 4 et 6, Roubaix.

Jean MASQUELLIER, rue Pauvrière, 3. — Salon de coiffure. — Parfumerie. 14074

Pharmacies  
Ch. DESCHODT, Grande-Rue, 26 et 28. 14088

Modes  
M<sup>lle</sup> Marie DUBAR, 80, rue de Lannoy. 15173

Lithographie  
Impressions commerciales : Factures, mémoires, Entêtes de lettres, lettres de faire part pour mariages et naissances, ALFREDO REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix.

Zinc et plomb pour bâtiments  
BONNAVE-DELANNOY, rue Nain, 3. — Spécialité d'éclairage pour fêtes et soirées. 14072

### CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal.

Monsieur Rebourg,  
M. de Mollins affirme, dans sa lettre du 5 mars, que j'ai signé un rapport attestant la bonne qualité de ses constructions.

On marche vraiment de surprises en surprises ; avec cet entrepreneur, il faut qu'il soit bien à bout d'arguments pour se permettre une allégation.....aussi hasardeuse.

Je n'ai signé aucun rapport. J'ai donné simplement, au bas du rapport de la commission des écoles, l'autorisation de substituer une qualité de panes à une autre.

M. de Mollins le sait parfaitement et s'est sciement, pour le besoin d'une cause à jamais compromise devant l'opinion publique, qu'il vient avouer un fait contraire à la vérité.

Que l'entrepreneur des écoles se donne donc la peine de lire le procès-verbal de la séance du 15 juin ; il connaîtra mon appréciation sur la qualité de ses constructions ; j'ai toujours été persuadé, et il le suis plus que jamais, que l'opération des écoles de Mollins, est une opération funeste pour les intérêts financiers de la ville de Roubaix.

Veuillez, Monsieur le Rédacteur, agréer l'hommage de mes meilleurs sentiments. Roubaix, le 7 mars 1878. BULTEAU-LENGLLET.

### Belgique

Le Journal de Charleroi nous raconte une bien étrange aventure. C'est à Landelles, commune du Hainaut, qu'elle est arrivée lundi.

Un cabaretier, le sieur Villet, se disputait avec un de ses clients, le nommé Briquet. Tout-coup il se tait, évanouit et tombe ; il était mort. Briquet épouvanté et croyant Villet simplement évanoui, sort en courant pour aller chercher du secours. C'était le soir, il était dix heures. Briquet s'égare, arrive à la créte d'une tranchée du chemin de fer, perd pied et tombe de huit mètres de haut et se tue. N'est-ce pas terrible ?

### Faits Divers

Le *Figaro* dit qu'un sous-officier d'artillerie a été trouvé assassiné dans la nuit du 3 au 4 mars dans une rue mal famée de Grenoble. Il avait l'épine dorsale brisée et une forte contusion à la tête.

Hier matin, mourait dans une maison de l'avenue de Neuilly, n° 161, une dame âgée de soixante-six ans, M<sup>lle</sup> Boucher. Son mari avait pour elle la plus vive tendresse et, depuis près d'un demi-siècle ils étaient mariés, jamais une querelle ne s'était élevée entre les deux époux.

Cette mort plongea dans un profond désespoir le malheureux vieillard. M. Boucher, dit le *Figaro*, se rendit

à la mairie de Neuilly pour faire la déclaration de la mort de sa femme. En rentrant chez lui, il fut pris d'un accès de folie désespérée ; il se précipita sur le cadavre, puis saisissant un revolver, il se le déchargea dans la poitrine.

Lorsque le médecin et le commissaire de police arrivèrent, ils eurent à constater deux décès.

M. Boucher était âgé de soixante-dix-sept ans.

M. Max Berr a été, dit le *Séna-pheve*, assassiné ces jours derniers à Oran, qu'il habitait depuis quelques années. Le meurtrier a été arrêté.

C'est un Arabe qui, sachant que M. Berr était en possession d'une assez forte somme d'argent, a profité, pour s'introduire dans les appartements de la victime, du moment où la maison se trouvait complètement déserte. C'est pendant qu'il était occupé à commettre le vol, que M. Berr est rentré et s'est montré en face du voleur, qui n'a pas trouvé d'autre moyen, pour se soustraire au châtiement qu'il méritait, que de détruire le seul témoin accusateur.

Il s'est donc jeté sur sa victime et lui a d'abord porté dans le ventre un coup de couteau d'une telle violence que les intestins sont sortis. Puis, craignant sans doute que les cris poussés par le malheureux Berr ne fussent entendus du dehors, il s'est efforcé de le saisir par les cheveux, a appuyé la tête sur ses genoux, et avec ce même couteau lui a taraché une partie du cou.

Les obsèques de M. Berr ont eu lieu dimanche, au milieu d'un grand concours de population. Le deuil était conduit par M. Achille Berr, frère aîné de la victime, substitué à Marseille. Plusieurs discours très touchants ont été prononcés au cimetière.

Le *Le Courrier de Saône-et-Loire* mentionne un bien triste accident arrivé ces jours derniers dans la commune de Saint-Albin.

Une maison construite depuis 50 ans, dont une partie a été expropriée en 1854 pour la construction du chemin de fer P.-L.-M. et qui est située sur le bord et au nord de la voie ferrée, s'est écroulée jeudi dernier vers 4 heures et demie du soir.

Le bâtiment a d'abord été ébranlé en démolissant la partie expropriée, et le passage du train a déterminé la chute de ce qui était resté debout.

M. et Mme Thurissot, ayant entendu un craquement, ont eu le temps de se sauver ; mais leur jeune fille Marie, âgée de quinze ans, a été tuée et ensevelie sous les débris.

Une scène émuante s'est passée dimanche dit *Journal de Lisieux*, dans le parc du Val-Richer. M. Robert de Witt, fils aîné de M. Cornédis de Witt, a eu à lutter avec un chien enragé dans le paroxysme d'un accès.

M. Robert n'avait alors sous la main qu'un fusil à un coup, chargé de petit plomb ; le coup de feu ne fit qu'irriter l'animal qui se jeta sur le chasseur ; celui-ci, retournant son arme, frappa avec la crosse et put ainsi paralyser l'élan du chien ; à ce moment survint un ouvrier avec une pelle qui aida à étonner l'animal et à le pousser dans un fossé.

Une troisième personne arriva, mais le chien revenant promptement à lui, fit un bond, et, sautant à la poitrine de cette troisième personne, la mordit en lui déchirant la peau des côtes.

L'animal put enfin être tué, et le blessé fut immédiatement cautérisé avec de l'ammoniaque et le fer rouge. Amené dans la nuit chez M. le docteur Notta, celui-ci déclara que la cautérisation avait été bien faite et qu'il n'y avait aucun danger à courir ; d'ailleurs, les crocs du chien, avant de déchirer la peau, avaient eu à traverser plusieurs vêtements et s'étaient débarrassés de la plus grande partie de leur virus.

### Logographe

Dans mon entier, lecteur, je présente un mé- (tal) Et six pieds de man nom fontement l'architecte- (ture) En me décomposant et changeant ma struc- (ture) Tu trouveras d'abord une peau d'animal, Tu vois de plus ce mot dénotant la future,

gaieté qui finit par avoir envie de pleurer. C'est bien là le rayon d'avril, baigné de rosée matinale, un humidité d'une bienfaisante onde. Si j'espérais être embrassé par la moindre des admiratrices de Nadaud, je ne laisserais pas échapper cette belle occasion d'ajouter l'air de savoir le grec, et de citer une centième fois le *harmônion gelasas* du vieux Homère. Quelle exquise sensibilité dans le *Grand-Père* ! — « Grand-père, vous n'êtes pas vieux ! et comme c'est chanté ! quelle perfection de nuances ! Assurément, cette voix n'est pas précisément celle de Faure, de Diaz de Souza ou de Bouby ; elle ne ferait pas même trembler Lassalle. Mais avec quel art elle tire parti de ce qu'elle a et de ce qu'elle lui manque ! Semblable aux causes spirituelles, — y en a-t-il encore ? — elle fait deviner ce qu'elle ne dit pas ; elle met son auditeur de moitié dans ses confidences ; elle nous présente le sentiment l'idée en d'agréables alternatives de clair-obscur et de demi-teintes ; pas une intention n'est en défaut ; pas un mot n'est perdu, et on se croirait, si on le laissait tomber, plus bête qu'il ne convient à un ami de Nadaud.

Quoi de plus amusant que le dialogue, au coin d'un bois, — du bois de l'Estère, peut-être, à deux pas de l'auberge des Adrets, — entre ce voleur si poli, et ce voyageur si poltron. Deux voyageurs appuient les courtoises requêtes de l'un et dédaignent les capitulations spontanées de l'autre. Et ce bon gros joufflu qui arrive de Gonesse pour être boulan-

gaieté qui finit par avoir envie de pleurer. C'est bien là le rayon d'avril, baigné de rosée matinale